



COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 JUILLET 2020
Délibération n°DEL-2020-0156

OBJET : Election des vice-Présidents

Nombre de sièges : 74
Membres en exercice : 74
Présents : 64
Pouvoirs : 10
Absents : 0
Excusés : 10

Acte rendu exécutoire
après transmission en
Préfecture le

17/07/20

et affichage le
17/07/20

Secrétaire de séance :
Adrian RAFFIN

Le 10 juillet 2020 à 18h30, le conseil communautaire de la communauté de communes Le Grésivaudan s'est réuni. Convocation dûment faite le 6 juillet 2020.

Présents : Henri BAILE, Claude BENOIT, Françoise MIDALI, Patrick BEAU, Coralie BOURDELAIN, Roger COHARD, Régine MILLET, Philippe LORIMIER, Annick GUICHARD, Jean-François CLAPPAZ, Christophe BORG, Sidney REBBOAH, Julien LORENTZ, François BERNIGAUD, Olivier SALVETTI, Anne-Françoise BESSON, Cédric ARMANET, Patrick AYACHE, Michel BASSET, Philippe BAUDAIN, Ingrid BEATINI, Michel BELLIN - CROYAT, Alexandra COHARD, Cécile CONRY, Isabelle CURT, Brigitte DESTANNE DE BERNIS, Christophe DURET, Thierry FEROTIN, Michèle FLAMAND, Pierre FORTE, Annie FRAGOLA, Nelly GADEL, Jean-Yves GAYET, Claudine GELLENS, Martin GERBAUX, Vincent GOUNON, Alain GUILLUY, Anna-Maria HAJENLIAN, Mylène JACQUIN, Alain JOLLY, Hervé LENOIRE, Marie-Béatrice MATHIEU, Christelle MEGRET, Sylvain MICHALIK, Robert MONNET, Clara MONTEIL, Emmanuelle MOREAU, Valérie PETEX, Serge POMMELET, Claire QUINETTE-MOURAT, Adrian RAFFIN, Franck REBUFFET-GIRAUD, Cécile ROBIN, Olivier ROZIAU, Franck SOMME, Brigitte SORREL, Youcef TABET, Annie TANI, Martine VENTURINI, Françoise VIDEAU, Régine VILLARINO, Anne BERGER, Philippe GENESTIER, Noël PETIOT

Pouvoir : Laurence THERY à Adrian RAFFIN, Patricia BAGA à Patrick BEAU, Dominique BONNET à Jean-François CLAPPAZ, Brigitte DULONG à Nelly GADEL, Agnès DUPON à Ingrid BEATINI, Martine KOHLY à Françoise MIDALI, François OLLEON à Françoise VIDEAU, François STEFANI à Roger COHARD, Christophe SUSZYLO à Emmanuelle MOREAU, Damien VYNCK à Anna-Maria HAJENLIAN

Vu les articles L5211-1 et L5211-2 du code général des collectivités territoriales
Vu les délibérations DEL-0020-0153, DEL-2020-0154 et DEL-2020-0155 du conseil communautaire de la communauté de communes Le Grésivaudan en date du 10 juillet 2020
Considérant que chaque vice-Président est élu au scrutin secret uninominal et à la majorité absolue ;

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3^{ème} tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Madame Alexandra COHARD a été désigné assesseur pour l'ensemble des opérations de vote.

Monsieur le Président rappelle que le conseil communautaire a fixé le nombre de vice-Présidents à 15.

Après appel à candidatures, il est procédé à des votes électroniques secrets, dont les résultats sont les suivants :

1.Élection du premier vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

Votants 74

Voix exprimées 57

Majorité absolue 29

Abstentions 13

Votes blancs 4

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Nelly GADEL	1	Un
Laurence THERY (candidate)	56	Cinquante six

Ainsi, le conseil communautaire, après le bon déroulé des opérations de vote et compte tenu des résultats du scrutin, proclame Madame Laurence THERY, 1^{ère} vice-Présidente de la communauté de communes Le Grésivaudan, et la déclare immédiatement installée.

2. Élection du deuxième vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

Votants 74

Voix exprimées 69

Majorité absolue 35

Abstentions 2

Votes blancs 3

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BASSET Michel (candidat)	24	Vingt quatre
BENOIT Claude (candidat)	45	Quarante cinq

Ainsi, le conseil communautaire, après le bon déroulé des opérations de vote et compte tenu des résultats du scrutin, proclame Monsieur Claude BENOIT, 2^{ème} vice-Président de la communauté de communes Le Grésivaudan, et le déclare immédiatement installé.

3. Élection du troisième vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

Votants 74

Voix exprimées 52

Majorité absolue 27

Abstentions 14

Votes blancs 8

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Nelly GADEL	2	Deux
Françoise MIDALI (candidate)	50	Cinquante

Ainsi, le conseil communautaire, après le bon déroulé des opérations de vote et compte tenu des résultats du scrutin, proclame Madame Françoise MIDALI, 3^{ème} vice-Présidente de la communauté de communes Le Grésivaudan, et la déclare immédiatement installée.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

4.Élection du quatrième vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

Votants 74

Voix exprimées 72

Majorité absolue 37

Abstentions 1

Votes blancs 1

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Michel BASSET (candidat)	27	Vingt sept
Patrick BEAU (candidat)	45	Quarante cinq

Ainsi, le conseil communautaire, après le bon déroulé des opérations de vote et compte tenu des résultats du scrutin, proclame Monsieur Patrick BEAU, 4ème vice-Président de la communauté de communes Le Grésivaudan, et le déclare immédiatement installé.

5. Élection du cinquième vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

Votants 74

Voix exprimées 67

Majorité absolue 34

Abstentions 7

Votes blancs 0

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Michel BASSET	2	Deux
Coralie BOURDELAIN (candidate)	41	Quarante et un
Nelly GADEL	1	Un
Franck REBUFFET- GIRAUD (candidat)	23	Vingt trois

Ainsi, le conseil communautaire, après le bon déroulé des opérations de vote et compte tenu des résultats du scrutin, proclame Madame Coralie BOURDELAIN, 5ème vice-Présidente de la communauté de communes Le Grésivaudan, et la déclare immédiatement installée.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

6. Élection du sixième vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

Votants 74

Voix exprimées 56

Majorité absolue 29

Abstentions 12

Votes blancs 6

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Michel BASSET	1	Un
Ingrid BEATINI	2	Deux
Roger COHARD (candidat)	52	Cinquante deux
Nelly GADEL	1	Un

Ainsi, le conseil communautaire, après le bon déroulé des opérations de vote et compte tenu des résultats du scrutin, proclame Monsieur Roger COHARD, 6ème vice-Président de la communauté de communes Le Grésivaudan, et le déclare immédiatement installé.

7. Élection du septième vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

Votants 74

Voix exprimées 71

Majorité absolue 36

Abstentions 3

Votes blancs 0

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Martin GERBAUX (candidat)	29	Vingt neuf
Régine MILLET (candidate)	42	Quarante deux

Ainsi, le conseil communautaire, après le bon déroulé des opérations de vote et compte tenu des résultats du scrutin, proclame Madame Régine MILLET, 7ème vice-Présidente de la communauté de communes Le Grésivaudan, et la déclare immédiatement installée.

8. Élection du huitième vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

Votants 74

Voix exprimées 54

Majorité absolue 28

Abstentions 13

Votes blancs 7

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Michel BASSET	2	Deux
Nelly GADEL	3	Trois
Martin GERBAUX	3	Trois
Philippe LORIMIER (candidat)	46	Quarante six

Ainsi, le conseil communautaire, après le bon déroulé des opérations de vote et compte tenu des résultats du scrutin, proclame Monsieur Philippe LORIMIER, 8ème vice-Président de la communauté de communes Le Grésivaudan, et le déclare immédiatement installé.

9. Élection du neuvième vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

Votants 74

Voix exprimées 51

Majorité absolue 26

Abstentions 17

Votes blancs 6

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Michel BASSET	1	Un
Martin GERBAUX	1	Un
Annick GUICHARD (candidate)	49	Quarante neuf

Ainsi, le conseil communautaire, après le bon déroulé des opérations de vote et compte tenu des résultats du scrutin, proclame Madame Annick GUICHARD, 9ème vice-Présidente de la communauté de communes Le Grésivaudan, et la déclare immédiatement installée.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

10. Élection du dixième vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

Votants 74

Voix exprimées 51

Majorité absolue 26

Abstentions 15

Votes blancs 8

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Michel BASSET	1	Un
Jean-François CLAPPAZ (candidat)	50	Cinquante

Ainsi, le conseil communautaire, après le bon déroulé des opérations de vote et compte tenu des résultats du scrutin, proclame Monsieur Jean-François CLAPPAZ, 10ème vice-Président de la communauté de communes Le Grésivaudan, et le déclare immédiatement installé.

11. Élection du onzième vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

Votants 74

Voix exprimées 60

Majorité absolue 31

Abstentions 9

Votes blancs 5

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Henri BAILE	4	Quatre
Ingrid BEATINI	1	Un
Christophe BORG (candidat)	54	Cinquante quatre
Robert MONNET	1	Un

Ainsi, le conseil communautaire, après le bon déroulé des opérations de vote et compte tenu des résultats du scrutin, proclame Monsieur Christophe BORG, 11ème vice-Président de la communauté de communes Le Grésivaudan, et le déclare immédiatement installé.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

12. Élection du douzième vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

Votants 74

Voix exprimées 53

Majorité absolue 27

Abstentions 14

Votes blancs 7

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Michel BASSET	1	Un
Martin GERBAUX	2	Deux
Martine KOHLY	1	Un
Robert MONNET	1	Un
Sidney REBBOAH (candidat)	48	Quarante huit

Ainsi, le conseil communautaire, après le bon déroulé des opérations de vote et compte tenu des résultats du scrutin, proclame Monsieur Sidney REBBOAH, 12ème vice-Président de la communauté de communes Le Grésivaudan, et le déclare immédiatement installé.

13. Élection du treizième vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

Votants 74

Voix exprimées 67

Majorité absolue 34

Abstentions 6

Votes blancs 1

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Patrick AYACHE	1	Un
Alain JOLLY (candidat)	19	Dix neuf
Julien LORENTZ (candidat)	47	Quarante sept

Ainsi, le conseil communautaire, après le bon déroulé des opérations de vote et compte tenu des résultats du scrutin, proclame Monsieur Julien LORENTZ, 13ème vice-Président de la communauté de communes Le Grésivaudan, et le déclare immédiatement installé.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

14. Élection du quatorzième vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

Votants 74

Voix exprimées 56

Majorité absolue 29

Abstentions 13

Votes blancs 5

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Cédric ARMANET	1	Un
Michel BASSET	1	Un
François BERNIGAUD (candidat)	52	Cinquante deux
Martin GERBAUX	1	Un
Martine VENTURINI	1	Un

Ainsi, le conseil communautaire, après le bon déroulé des opérations de vote et compte tenu des résultats du scrutin, proclame Monsieur François BERNIGAUD, 14ème vice-Président de la communauté de communes Le Grésivaudan, et le déclare immédiatement installé.

15. Élection du quinzième vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

Votants 74

Voix exprimées 63

Majorité absolue 32

Abstentions 8

Votes blancs 3

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Patricia BAGA	1	Un
Michel BASSET	1	Un
Nelly GADEL	1	Un
Jean-Yves GAYET	3	Trois
Martin GERBAUX	1	Un
Alain GUILLUY	1	Un

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

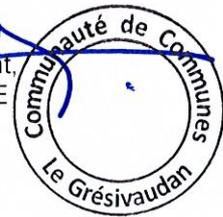
Olivier SALVETTI (candidat)	54	Cinquante quatre
Yucef TABET	1	Un

Ainsi, le conseil communautaire, après le bon déroulé des opérations de vote et compte tenu des résultats du scrutin, proclame Monsieur Olivier SALVETTI, 15ème vice-Président de la communauté de communes Le Grésivaudan, et le déclare immédiatement installé.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
Au registre ont signé tous les membres présents.
POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME ET EXECUTOIRE

Crolles, le 10 juillet 2020

Le Président,
Henri BAILE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

